

## Marie Moret à Roger et Laporte, 18 octobre 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation1 p. (435r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Roger et Laporte, 18 octobre 1892,  
Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-52

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3775>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

# Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination Nîmes (Gard)

# Description

Résumé Retourne les épreuves des articles « syndicats profes. » et les discours de Bernardot à insérer dans le journal *Le Devoir*. Demande à ce qu'ils lui retournent les épreuves corrigées et la couverture.

Support

- La fin de la lettre n'est pas copiée.
- Le début de la formule de politesse est manuscrit à la mine de plomb sur la copie.

# Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Grise Familière  
16 oct. 92

Messieurs Roger et Léonard,

J'ai l'honneur de vous con-  
firmer ma lettre d'hier et  
de vous informer que je  
vous retourne - par ce  
même courrier - les épreuves  
des ~~et~~ et des Syndicats profés  
et Discours Bernadot que  
vous nous avez envoyés.

Syndicat pris. écrit en  
hier du numéro ; les deux  
discours Bernadot suivent.

Nous pourrons faire  
commencer le Miss <sup>11</sup>  
page, et quitter la première

feuille sera votre me  
l'adresser avec les épreuves  
- comme je vous l'ai dit  
hier - au nom de Mme  
Jules Pascaly avenue de  
Laurière 17 Paris.

— Nous vaudraient bien  
aussi me envoyer une  
épreuve de la couverture  
du Dover.

— Je vous envoierai un  
complément de manières  
mais il faudrait que je  
sache combien de pages  
je occuper le exemplaire  
rendre de l'Assemblée  
Générale. C'est le seul  
point qui m'arrête.

Veuillez —